



Compte rendu partiel et partial du CHSCT de septembre 2020.

Par Fabien DUBOST
Elu au CHSCT de l'Eure

Désamiantage : coup de théâtre dans la poussière.

1. Le désamiantage des sites domaniaux est une priorité de santé.

Le CHSCT de juillet s'était terminé par une promesse de la Direction : nous proposer un calendrier pour le déamiantage des site domaniaux de notre département : un site par an. Nous étions favorables à cette proposition.

Le Directeur nous envoie un tableau très succinct qui nous résume la situation des bâtiments concernés :

	Matériaux présentant de l'amiante	Zones concernées	Dernière mise à jour du DTA	Recommandations correspondantes	Surface à traiter
CFP Les Andelys	Colle du revêtements de sol	Bureau relations publiques au RDC	05/04/17	Évaluation périodique	16 m ²
CFP de Louviers	Dalles de sol + Colle et gaines techniques en fibrociment au sous-sol	Tous niveaux	09/10/18	Évaluation périodique	1 495 m ²
CFP de Pont Audemer	Dalles de sol et conduit technique en façade	Tous niveaux	30/05/18	Évaluation périodique	2 079 m ²
CFP de Vernon	Dalles de sol + Colle et gaines techniques en fibrociment au sous-sol	Sous-sol et rez-de-chaussée	22/10/18	Évaluation périodique	1 200 m ²

En séance, le Directeur demande aux syndicats de classer les sites, suivant l'ordre de priorité qu'ils souhaitent.



AMIANTE

Pour FO DGFIP 27, nous considérons que les critères de détérioration des matériaux, sur les bases des renseignements donnés (évaluation périodique), nous permettent de considérer que, sur une base de 4 ans, chaque site peut-être désamianté sereinement.

De la même manière, chaque site va faire l'objet de restructuration annoncée, donc chaque site mérite une attention identique.

En ce qui concerne l'ampleur des travaux, autant commencer par les plus importants : donc Pont-Audemer, Louviers, Vernon puis Les Andelys.

Enfin, il existe un enjeu particulier à Pont-Audemer, puisqu'un service déconcentré de l'État doit s'y implanter. Autant

désamianter le site le plus rapidement possible dans ce cadre. Sans même parler du fait que des collègues de Pont-Audemer souhaitent rester sur le site et que la démétropolisation peut leur offrir des opportunités pour rester sur place.





2. Coup de théâtre : le Directeur annonce en séance que le désamiantage des sites peut faire partie du plan de relance.

Coup de théâtre, car le plan de relance est immédiat (les dossiers doivent être rendus fin septembre, donc demain). Coup de théâtre car les projets doivent être complets (avec isolation du bâtiment). Or, les travaux complets ne sont pas prévus sur Louviers mais sur Pont -Audemer. Autrement dit, nous n'avons pas le choix.

Nous avons donc posé la question des autres sites, sans diagnostic de l'ensemble des bâtiments domaniaux.

Les travaux d'isolation pour la Cité administrative d'Evreux nous avaient été présentés en CTL, il y a 2 ans. Mais le projet avait été abandonné, car non prioritaire. Il peut donc être relancé. Nous nous étions émus de cet abandon de projet, nous nous réjouissons de sa reprise.



Nous avons soulevé la question du site de Bernay, mais aucune étude d'ampleur n'a été réalisée sur ce site. Nous le regrettons, car nous estimons, à vue de nez, que le bâtiment est une passoire thermique. Et nous réclamons la pérennité de ce site. Nous n'avons d'ailleurs pas plus d'infos sur les autres sites.

Oui nous sommes heureux que des travaux d'ampleur puissent avoir lieu. Et nous pensons à Pont-Audemer et à la Cité Administrative d'Evreux.

Nous savons aussi que tous les sites ne peuvent être traités en même temps.

Encore une fois, nous sommes réduits au rôle de spectateurs de choix déjà faits. Et nous n'avons aucun engagement pour les travaux et le désamiantage des autres sites concernés.

Nous continuons à réclamer un plan pluri-annuel pour le désamiantage des immeubles domaniaux de l'Eure.

